

M. Macquarrie: Je ne chicane pas sur la somme totale; je m'en prends à la manière dont on la répartit.

Bien entendu, il y a lieu de féliciter le gouvernement des mesures qu'il a prises il y a quelques mois, à la suite du rapport Bladen. Les augmentations des subventions aux universités étaient considérables et ont été bien accueillies. Nous savons tous, cependant, qu'elles n'étaient pas suffisantes. Les besoins en matière d'éducation aujourd'hui et dans l'avenir sont vraiment immenses, gigantesques. Mieux vaut regarder la situation en face. Tous les niveaux de gouvernement seront encore souvent mis à contribution.

L'éducation est un problème national qui doit être réglé à l'échelle nationale. Dieu sait si des fonds publics sont aussi nécessaires. Cela dit, prenons garde de respecter comme il convient le caractère sacré de la compétence provinciale et de prôner les avantages de la réglementation provinciale. Je me préoccupe moi aussi du problème de la formation technique et professionnelle. C'est la période antérieure à l'immatriculation junior qui pose le plus grave problème en éducation. C'est là qu'on trouve le plus grand nombre d'impersévérants. Il faudrait, il me semble, pouvoir fournir à l'impersévérant actuel ou potentiel au niveau secondaire, un autre programme de formation relativement alléchant, et offrir une grande variété d'options à nos jeunes dont les talents doivent être développés au maximum même si pour diverses raisons, les cours scolaires et universitaires réguliers ne leur conviennent pas.

Je suis d'accord avec ce qu'on a dit du programme de l'ancien gouvernement. Je crois que c'est l'un des meilleurs jamais établi par un gouvernement national. L'ancien ministre du Travail a été trop modeste, comme toujours, quant à son apport à l'aménagement de ces splendides écoles techniques et professionnelles à travers le pays. Elles ont beaucoup d'élèves et bon nombre de jeunes ont maintenant l'occasion d'accéder au marché du travail où, comme chacun sait, on recherche de plus en plus le personnel spécialisé.

Ici encore, pour l'éducation technique et professionnelle, l'élan a été donné au palier fédéral. C'était une direction excellente et je m'en enorgueillis. Mais, comme le préopinant, je m'inquiète de ce que le rôle des autorités fédérales diminue et soit graduellement aboli. J'aurais beaucoup préféré que dans cet important domaine, jadis de compétence fédé-

[L'hon. M. Sharp.]

• (3.40 p.m.)

rale, on ait pu maintenir cette compétence parce que les écoles, elles, ne sont pas abolies graduellement. Le programme peut être éliminé graduellement, mais les écoles demeurent nécessaires. Il y aura un flot croissant de jeunes ayant besoin de la formation que ces écoles peuvent donner.

Nous aurons d'autres questions sur le futur régime universitaire. Je demanderai plus tard comment les diverses formules exposées ici régleront le problème sempiternel de la proportion d'étudiants universitaires par rapport à la population d'une province. Je doute qu'on ait réglé le problème d'une province peu peuplée qui compte un très grand nombre d'étudiants universitaires. J'espère me tromper. Nous pourrions nous renseigner pendant l'étude de la mesure. Je m'inquiète de l'élimination progressive du programme de formation technique et professionnelle mais, d'autre part, j'approuve les arrangements visant l'enseignement postsecondaire. Si nous parvenions à répondre aux besoins financiers des provinces les plus défavorisées, j'approuverais même la première proposition.

M. Nowlan: Monsieur le président, je tiens à formuler quelques remarques générales à propos de ce projet de résolution portant sur l'enseignement. Beaucoup, sinon la majorité des députés ici, reconnaissent que c'est actuellement le besoin social primordial du Canada. Au cours de l'année, on a beaucoup parlé de l'administration des programmes de bien-être réclamés par le peuple comme une nécessité. En ce qui concerne l'éducation, si nous réussissons à combler ce besoin social, nous produirons des travailleurs qui contribueront au produit national brut, grâce auquel bon nombre de ces programmes de bien-être sont financés.

Le gouvernement fédéral abdique ses responsabilités vis-à-vis de l'éducation au moment même où il est nécessaire d'assurer des fonds et une orientation. Toutefois, vu les antécédents du gouvernement actuel, cette étrange contradiction apparente ne saurait nous étonner. Je me rends compte des difficultés constitutionnelles. Certains députés ont déclaré sans sourciller qu'il n'est plus nécessaire de reviser l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le député de Queens a déclaré que ce document est très souple en ce qui concerne les provinces.

Comme d'autres députés l'ont signalé cet après-midi, nous n'avons qu'à examiner le